

## **Introduction à la journée régionale ARTAAS Niort, le 28 Janvier 2011**

### **« La relation d'emprise : en clinique individuelle et groupale »**

#### **I. PULSION ET RELATION D'EMPRISE**

Le mode emprise apparaît au 12<sup>ème</sup> siècle, dérivé de « saisir » dans un double sens : physiquement (prendre) et psychologiquement (apprendre, appréhender, comprendre...).  
En droit, il s'agit d'une prise de possession d'un bien immobilier personnel (expropriation).

##### Freud et « la pulsion d'emprise » (1905)

Elle désigne une pulsion non sexuelle qui ne s'unit que secondairement à la sexualité et dont le but est de dominer l'objet par la force.

Elle serait la source de la cruauté infantile et « n'aurait pas originellement pour but la souffrance d'autrui mais simplement n'en tiendrait pas compte, se plaçant ainsi en amont de la pitié et du sadisme » (Freud, 1905).

Il y aurait ainsi deux temps :

- 1<sup>er</sup> temps : pas de visée sur la souffrance de l'autre, à laquelle le sujet serait indifférent. Il s'agirait plutôt d'une pulsion d'autoconservation.
- 2<sup>ème</sup> temps : après unification à la sexualité, formation du sadisme avec plaisir à faire souffrir l'autre (après identification à celui que l'on fait souffrir, et donc au plaisir masochique qu'il pourrait en retirer).

Pour R.DOREY (1981) c'est véritablement dans le cadre d'une relation entre 2 ou plusieurs personnes que s'exprime l'emprise. Il évoque même plus tard (1992) un « désir d'emprise » .

E.DIET (2005) évoque lui l'emprise exercée par un individu sur l'institution et les liens institutionnels : c'est le « Thanatophore ».

M.F.HIRIGOYEN (1998) traite de l'emprise dans les liens conjugaux et professionnels au travers du harcèlement moral.

E.SECHAUD (1989) évoque l'emprise dans le terrorisme, emprise exercée par les terroristes sur les membres de leur organisation comme sur les victimes, l'histoire nous renvoyant aux états totalitaires, communistes et fascistes.

Enfin, impossible d'évoquer les liens d'emprise institués sans parler des sectes qui érigent l'emprise en modèle relationnel, emprise parfaitement orchestrée, protocolarisée.

#### **II. MODALITES D'EXPRESSION DU LIEN D'EMPRISE**

L'emprise constitue t-elle un lien ou peut on parler d'un lien-non lien dans la mesure ou, pour C.ROOS (2006), la relation d'emprise constitue une « illusion de communication puisqu'elle ne poursuit pas un but d'échange et de lien mais au contraire une mise à distance et un asservissement de l'autre »?

#### L'emprise dans le discours.

Elle se caractérise par des messages doubles, contradictoires, paradoxaux, mêlant « douceur et brutalité, autorité et compassion, demande et menace, gratification et privation..., soit dans le même temps en usant de registres communicationnels différents (verbal et non verbal, ou en décalage par rapport au contexte ou par non-dits, suggestions, allusions et sous-entendus, insinuations, mensonges, invraisemblances, ironie, sarcasme, humiliations, injures) ; soit en des temps successifs » (ROSS, 2006).

D.ANZIEU (1975) évoque lui l'emprise dans une forme de transfert: le « *transfert paradoxal* ». « Placer quelqu'un dans une situation paradoxale et lui reprocher ensuite le caractère contradictoire de son discours ou de ses affects, alors que ceux-ci découlent de la situation, constitue une démarche inconsciente (...) dont le but est d'asseoir définitivement son emprise sur autrui (...) ».

#### La « séduction d'emprise ».

PERRONE & NANNINI (1997, cités par ROOS, 2006) décrivent trois formes de « *séduction d'emprise* »:

1) *L'effraction* : Il s'agit de « forcer l'intimité de sa victime par ses indiscretions », tel ce patient, père incestueux, me demandant, avec insistance, alors que nous évoquions sa relation à ses filles, si moi-même j'avais des enfants.

L'effraction consiste en une attaque de l'enveloppe de l'autre et de la distinction soi/autre, sujet/objet. Ce même patient m'assurait que ma réponse à sa question simple ne m'engageait à rien et que finalement nous étions pareils, deux hommes, deux pères en train de « discuter ». Ainsi il ne comprenait pas et me reprochait mon silence qui, disait-il, nous éloignait l'un de l'autre, empêchant une communication véritable.

2) *La captation* : Il s'agit de gagner la confiance de l'autre, en fixant son attention. On en prend aussi possession, on s'accapare « de façon exclusive une personne, son affection » (ROOS, 2006).

- le regard : « Pour celui qui est l'objet du regard, plus le regard est soutenu et chargé, plus le doute accompagne son expérience subjective et plus le trouble sera grand » (PERRONE, NANNINI, 1997). Le regard, tantôt menaçant, tantôt séducteur, intense et durable, se fait donc pénétrant, provoquant le malaise de l'autre.

- le discours : Confusionnant, flou, imprécis, amenant la confusion chez l'autre, ou au contraire péremptoire, faisant parler l'autre à sa place, mêlant vrai et faux (tel ce patient, déjà cité, me prêtant avec certitude des propos que je n'avais jamais tenu, cherchant à créer le doute en moi).

- le toucher : renvoyant directement au contact sexualisé avec le corps de l'autre, accompagné de paroles en décalage ou en justification du type de contact (l'exemple type étant celui du pédophile faisant un cours de morale à l'enfant tout en le caressant...).

3) *La programmation* : il s'agit de maintenir durablement l'autre sous emprise, l'empêcher d'en sortir.

### III. EFFETS DE L'EMPRISE SUR LA VICTIME

Pour R.DOREY (1981) la victime d'emprise ne peut rester indifférente, réagissant tantôt par la révolte, rébellion, tantôt par la soumission.

La soumission, si elle permet parfois une satisfaction masochique inconsciente de la victime, renvoie le plus souvent à une stratégie inconsciente de «survie dans une relation où l'opposition frontale à l'agresseur semble entraîner l'aggravation de la violence » (ROOS, 2006).

Cela peut conduire la victime à minimiser (déli) le danger qu'elle court.

Seul un regard tiers peut « objectiver le danger » (S.KORFF-SAUSSE, 2003).

« Sans intervention externe, s'instaure un jeu sans fin, qui ne pourra se résoudre que par le recours à la violence, la séparation, le suicide ou l'homicide » (WATZLAWICK, in ROOS, 2006).

Ainsi, pour la « victime, il ne suffit pas de voir, il faut que quelqu'un d'autre voit ce qu'elle voit, pour que la perception ne soit pas immédiatement disqualifiée » (WATZLAWICK, in ROOS, 2006).

M.F.HIRIGOYEN (1998) détaille les effets de l'emprise :

#### 1) Le désistement

L'agresseur, comme la victime, évitent parfois le conflit frontal permettant le maintien de la relation (alliance tacite entre les 2).

#### 2) La confusion.

Elle est présente systématiquement.

La victime est déstabilisée, devient confuse, elle perd tout sens critique, toute capacité de compréhension.

Elle n'ose se plaindre, n'arrive plus à penser.

P.C. RACANNIER (1995), à propos de l'inceste, expose le dilemme dans lequel est pris la victime, à qui son agresseur semble imposer : « crois en moi ou crois en ton moi ».

Cela aboutit à une nécessaire amputation psychique de la victime si elle souhaite maintenir le lien avec son parent incestueux.

Pour D.ANZIEU, « les réactions du destinataire à l'injonction paradoxale sont paradoxalement retournées contre lui : c'est lui à qui l'émetteur reproche d'avoir des réactions paradoxales », tel ce patient, précédemment cité m'attribuant et me pointant une gêne face à la question qu'il venait de me poser.

« Si l'inférieur hésite et se questionne, c'est qu'il est bête. S'il s'irrite ou s'agite, c'est qu'il est méchant. S'il se réfugie dans la passivité, c'est qu'il est bon à rien » (ANZIEU, 1975).

#### 3) Le doute

N'arrivant à comprendre, la victime est sidérée, elle dénie la réalité, parfois prête des sentiments à l'agresseur (tristesse, culpabilité, remords) qui n'existent pas, se culpabilisé pour donner sens à ce qui lui arrive.

Les épouses/victimes ne « renoncent jamais à rendre heureux celui qui s'obstine à les dénigrer et les détruire » (S.KORFF-SAUSSE), 2003) .

#### 4) L'angoisse et ses manifestations somatiques

#### 5) La peur

#### 6) L'isolement (renforcé par le doute)

Pour C.ROOS (2006), « celui qui subit, impuissant, sans pouvoir se défendre, est concomitamment cible, puis victime, coupable sans faute, martyr et supplicié, tourmenté, opprimé et assujéti, et enfin sidéré ; il est brisé, annihilé... il devient proie ».

Cet isolement social, relationnel est fréquent dans les situations d'emprise, par exemple dans le milieu professionnel, où la victime peut être véritablement « placardisée », quasi interdite de communication avec ses collègues...

## **IV. PSYCHOPATHOLOGIE**

### **IV.1. La relation d'emprise selon R.DOREY (1981)**

Elle serait caractéristique des fonctionnements pervers et obsessionnels.

Elle est formée de 3 composantes :

- *La prise / capture / saisie*

C'est une « action d'appropriation par dépossession de l'autre », c'est donc une violence sur l'autre par « empiètement de son domaine privé ».

- *La domination*

Il s'agit de maintenir l'autre dans un « état de soumission et de dépendance ».

- *L'inscription d'une trace*, marque sur l'autre, d'une empreinte

#### Que vise l'emprise ?

Elle vise « l'autre en tant que sujet désirant », ou encore le « désir de l'autre » qu'il s'agit de neutraliser.

Il s'agit donc d'une « réduction de toute altérité, « abolition de toute spécificité », « la visée étant de ramener l'autre à la fonction et au statut d'objet entièrement assimilable ».

Dans la perversion, elle prend la forme d'une « séduction », d'une « fascination » qui vise à faire « émerger chez l'autre un désir complémentaire au sien ».

Il s'agit encore de séparer, de détourner l'autre du tiers médiateur (qui pourrait s'immiscer dans la relation duelle) d'ou les manoeuvres d'isolement sur la victime.

« Le pervers cherche donc à activer en nous un désir présent, soit à l'état latent parce que nous voulons le méconnaître, l'ignorer, le rejeter et qu'il nous force ainsi à la prendre en considération ; soit un désir dont nous sommes davantage conscient mais que nous tenons à maintenir réprimé et qui est, par cette action, sollicité voire libéré ».

C'est le personnage du jeune homme dans le film de P.PASOLINI « Théorème » qui, après avoir passé quelques jours dans une famille bourgeoise italienne, révèle aux uns et aux autres leur désir (homosexualité pour le fils, visions extatiques pour la fille etc...).

Le pervers ne supporte l'autre comme être désirant à la condition que cet autre soit « maintenu dans une position de double qui lui est assignée » : c'est donc une *relation spéculaire*.

### Se défendre contre l'angoisse ?

« La relation d'emprise (...) doit être interprétée comme une véritable formation défensive ayant pour fonction essentielle d'occulter le manque tel qu'il est dévoilé par la rencontre de l'autre ». Il s'agit alors d'investir l'autre « non sous la forme de sa reconnaissance comme sujet désirant, mais en tant qu'objet ».

En effet, le sujet désirant est celui qui a subi la perte, perte ayant donné naissance à l'angoisse.

Une autre hypothèse suggère que le sujet impose son emprise pour retenir l'autre mais en même temps craint que l'autre ne soit trop proche et ne vienne l'envahir.

Le sujet combattrait ainsi un vide intérieur profond, annihilant l'autre de peur d'être annihilé. C'est l'hypothèse du « tout ou rien », « de moi ou l'autre » développé par J.BERGERET dans la « violence fondamentale (1984).

A propos des tueurs en série, D.ZAGURY (2008) écrit : « la fonction même de l'agir criminel est de nier toute existence à un autre chosifié. Reconnaître sa haine, qui est un affect chaud, ferait resurgir le spectre d'un lien à l'autre et réouvrirait le gouffre de la détresse ; haïr sa victime, c'est accepter de se souvenir de l'origine de cette haine, la souffrance autrefois occasionnée par d'autres. Tout le mouvement de la perversion narcissique consiste justement, par le biais de l'emprise sur l'autre, à transformer cette détresse en son strict contraire : la toute puissance narcissique ».

### La « ruse du désir » ou l'art de la captation

« Le pervers se situe, face à autrui, en position de savoir, qui est savoir ce qu'il en est du désir de l'autre, ce qui rend alors possible sa captation ». « L'emprise se fait, (...), par la ruse du désir ».

Si le pervers cherche à s'approprier le désir de l'autre, l'obsessionnel, quant à lui, userait de son pouvoir sur l'autre cherchant à détruire le désir de l'autre, par la force. C'est ce qui distinguerait l'emprise dans la perversion de l'emprise dans la névrose obsessionnelle.

## **IV.2. Place de l'emprise chez C.BALIER (1996, 2005).**

C.BALIER distingue, chez les auteurs d'agression sexuelle, 2 grands types de fonctionnement : la perversion sexuelle et la perversité sexuelle.

a) *La perversité sexuelle* se caractérise par :

- la domination de l'autre.
- l'annulation de la relation objectale (l'autre devient un ustensile).
- l'emprise.
- une sexualité mise au service de la violence ou « ce qui est recherché, c'est l'écrasement de l'autre au profit de l'assomption narcissique » (COUTANCEAU, 1996).
- une angoisse archaïque, proche de l'angoisse psychotique d'annihilation, d'effondrement (D.WINNICOTT).

b) *La perversion sexuelle* se caractérise par :

- moins de violence et d'emprise, la violence étant au service de la pulsion sexuelle.
- une dimension fantasmatique présente (scénario pervers par exemple).
- une angoisse moins archaïque, plus proche de la castration.

On retrouverait également l'emprise dans la clinique des *tueurs en série* (ZAGURY, 2008).

### **IV.3. Emprise et mort psychique chez M.EDROSA**

Si on peut apparenter l'emprise à un meurtre psychique (comme on le dit parfois du viol), à une attaque destructrice du psychisme de l'autre, que peut nous apprendre la clinique des tueurs en série?

Dans son récit de cas clinique d'un patient, tueur, rencontré en détention, M.EDROSA (in Balier, 2005) évoque 3 mouvements chez le tueur en série :

- un mouvement vampirisant.
- un mouvement d'adoration.
- un mouvement où il dépose en l'autre ce qu'il ne veut plus être.

« L'autre devient un objet superficiel », héritier des amputations précoces et massives de sa subjectivité.

« Dans cette configuration, ce ne sont plus les traces de l'expérience de mort psychique qui sont errantes, mais le sujet lui-même mort psychiquement qui erre hors de lui, voué à trouver une sépulture dans le corps d'autrui » (EDROSA, in BALIER, 2005).

Ainsi, quand l'emprise dans la relation de soin prend la forme d'un transfert passionnel, celui-ci viserait le dégel d'une zone affectivement pétrifiée. Il serait un équivalent de réanimation psychique.

### **V. UNE FORME D'EMPRISE DANS LES GROUPES : LE « THANATOPHORE » d'E.DIET (2005)**

Dans le contexte de la vie psychique des groupes et des institutions, E.DIET décrit une sorte de pervers institutionnel caractérisé par sa tendance à multiplier les attaques.

#### 1) Attaque de la communication

Le sujet attaque tout engagement, toute responsabilité. Il utilise les failles, faiblesses d'un système pour mettre en « cause la légitimité et la fiabilité des organisateurs psychiques et socio-culturels. »

#### 2) Attaque du cadre.

Le sujet attaque « les conditions nécessaires pour penser le groupe » (KAES, 1994 in DIET, 2005), en remettant « en cause la cohésion et la cohérence minimales nécessaires au fonctionnement du groupe de travail ».

Il brouille, c'est à dire met en œuvre une « paradoxalité destructrice parce que mouvante et morcelée impossible à historiser parce que échappant à toute logique repérable ».

« L'institution, la réunion de groupe, le travail en équipe semblent n'avoir plus ni forme, ni structure, ni sens : tout est possible, tout se vaut, rien n'a de sens ».

« Les limites temporelles, spatiales, symboliques sont annulées », ..., « les fonctions et les places

sont déplacées, confondues, ou au contraire, formellement diluées, la prise à la lettre de la Loi, du règlement et de la règle étant la plus subtile manière de les vider de leur sens et de leur fonction symbolique ».

### 3) Attaque de l'idéal et de l'idéologie.

Il s'agit d'attaquer ce « qui fait tenir cet ensemble..., pour éviter d'avoir à reconnaître et à assumer l'interdépendance groupale et la mission institutionnelle ».

### 4) Attaque des liens.

« Attirant un à un chacun des membres du groupe, il séduit chaque sujet par la confiance, le dénigrement des autres et obtient ainsi la complicité narcissique des individus en quête de couplage et la dislocation du groupe ».

« Les rivalités, les soupçons et les annulations réciproques s'agissent en silence, soigneusement entretenues et parfois sauvagement pointés par le thanatophare qui, impassible et serein, n'hésitera pas à dénoncer ce dont il est l'investigateur occulte ».

### 5) Attaque du pacte dénégatif.

Le Pacte dénégatif est un organisateur de la vie psychique d'un groupe, dans la mesure où « un groupe s'organise sur la base de renoncements, de sacrifices, sur des effacements, sur des rejets et des refoulements... » (KAES, 1993 in DIET, 2005).

Le Thanatophare dénonce ce pacte comme insupportable et arbitraire.

« Ainsi le fondement silencieux assurant la sécurité de base dans le groupe, est détruit, ce qui laisse place à l'exacerbation des enjeux narcissiques, elle-même produisant une violence qui n'est plus régulée par/dans le groupe ».

### Conséquences:

Il y aurait 2 grands types de conséquence :

- Le développement de :
  - la revendication .
  - du sentiment d'injustice.
- des vécus de persécution désignant le groupe, l'institution ou son chef comme le responsable .
- L'effacement :
  - des résultats ou effets obtenus dans le groupe.
  - du plaisir partagé dans le groupe.
  - de la créativité du groupe.

## **VI. EN GUISE DE CONCLUSION: LA RELATION DE SOIN, PROPICE A L'EMPRISE ?**

Pour ROOS, 2006, toute relation soignant/soigné est basée sur une asymétrie, une infériorité (ou supériorité) relative.

Pour le patient qui demande, c'est être en position d'infériorité, reconnaître avoir besoin d'une aide que l'autre peut apporter mais parfois de supériorité quand le sujet exige et cherche à contraindre le

thérapeute de le soigner.

Pour le thérapeute, il peut s'agir inconsciemment de maintenir le patient en situation de faiblesse, de le dominer (attitudes paternalistes, engagement humanitaire qui dérape ou nom du bien supposé de l'autre,etc...)

Le cadre de soin peut parfois être imposé au patient avec violence : c'est au patient de s'adapter au cadre et non l'inverse ! Le patient qui se révolte est disqualifié, rejeté. Il n'est pas compliant, ce n'est pas un bon patient.

Enfin, la situation soignante peut créer une dépendance insupportable chez le patient, voire être perçue comme une séduction de la part du thérapeute, séduction tantôt amoureuse (transfert amoureux, voire érotomaniaque) , tantôt persécutrice.

C'est le : « que me veut-il ? » ressenti par le patient à propos du soignant qu'il rencontre.

Bien sur, cela renvoie dès lors à la question du désir du soignant, de ses fondements, de ses limites, du contre transfert (qui parfois précède le transfert pour certains), et donc du risque inhérent à toute relation humaine et soignante, bref du risque inhérent au désir même.

Or, l'emprise ayant pour but la neutralisation du désir de l'autre (DOREY, 1981), il peut s'agir pour le patient de neutraliser le désir de soin porté par le thérapeute à son endroit.

Jérôme Hetté  
psychologue clinicien

S.M.P.R Poitiers Vivonne  
Centre Hospitalier H.Laborit  
Cité la Mileterie BP 587  
86021 Poitiers Cedex.



## BIBLIOGRAPHIE

- D.ANZIEU : « Le transfert paradoxal », Nouvelle revue de la psychanalyse, 12, 1975
- C.BALIER : « Psychanalyse des comportements sexuels violents », PUF, 1996
- C.BALIER : La violence en abyme », PUF, 2005
- J.BERGERET : « La violence fondamentale », Dunod, 1984
- A.CIAVALDINI : « Psychopathologie des agresseurs sexuels », Masson, 2001
- R.COUTANCEAU : « Agirs sexuels pervers : emprise et déni d'altérité », Evolution Psychiatrique, T1, 1996,
- P.DENIS : « Emprise et théorie des pulsions », revue française de psychanalyse, T LVI, 1992
- E.DIET : « Le thanatophare » in « Souffrance en psychopathologie des liens institutionnels », Dunod, 2005
- R.DOREY : « Le désir d'emprise », revue française de psychanalyse, T LVI, 1992
- R.DOREY : « La relation d'emprise », nouvelle revue de la psychanalyse, n°24, 1981
- M.EDROSA : « Aux confins de l'originare, sur l'autel des sacrifices », in BALIER, PUF, 2005
- M.F. HIRIGOYEN : « Le harcèlement moral », Syros, 1998
- S. KORFF-SAUSSE : « La femme du pervers narcissique », revue française de psychanalyse, n°3, 2003
- R.PERRONE, M.NANNINI : « Violences et abus sexuels dans la famille », ESF, 2006
- R.C.RACANIER : « L'inceste et l'incestuel », les éditions du collège, 1995
- C.ROOS : « La relation d'emprise dans le soin », 2006, in : [www.textes-psy.com](http://www.textes-psy.com)
- E.SECHAUD : « Caractères pervers de l'emprise terroriste », Perspectives psychiatriques, n°16, 1989
- D.ZAGURY : « L'énigme des tueurs en série », Plon, 2008.